

Conférence de presse :
La rentrée 2016 en Saône-et-Loire
Vendredi 02 septembre 2016

Fabien Ben

Inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Education nationale

Contact presse :

Aurore Simon, chargée de communication
doc71@ac-dijon.fr
03.85.22.55.21.

Le 1^{er} degré public: 588 écoles (605 en 2015)

**Effectifs prévisionnels : 45 065 élèves hors enseignement spécialisé
(- 534 par rapport au constat 2015)**

Ecole maternelle : 17 159 élèves (- 300 par rapport au constat 2015)

Ecole élémentaire : 27 906 élèves (hors CLIS) (- 234 par rapport au constat 2015)

Enseignement spécialisé : 495 élèves

2 676,5 emplois du premier degré encadrent les élèves

Le nombre de professeurs pour 100 élèves prévisionnel est de 5,73 (5,64 à la rentrée 2015)

Le nombre d'élèves en moyenne par classe est de 20,98 en élémentaire et 24,03 en maternelle.

Moyenne prévisionnelle en éducation prioritaire :

- Maternelle : 21,81

- Élémentaire : 21,50

Moyenne prévisionnelle hors éducation prioritaire :

- Maternelle : 24,17

- Élémentaire : 20,96

Les mesures de carte scolaire pour une école plus juste

- Attribution de 11 emplois en Saône-et-Loire

- Classes : 31 retraits (11 en maternelle et 20 en élémentaire)

22 attributions (6 en maternelle et 16 en élémentaire)

- Dispositifs et Accompagnement pédagogiques : 25 créations et 7 transformations

Au titre du dispositif « Plus de maîtres que de classes » : + 1 nouveau poste

Au titre du dispositif « Accueil des moins de trois ans » : + 5 nouveaux postes et 7 transformations.

Brigades de remplacement : création de 9.5 postes

RASED : Créations de 4 postes d'enseignants spécialisés (option E)

Besoins éducatifs particuliers : 1 UPE2A

Conseiller de prévention départemental : 1

Enseignants référents : 0,5

Enseignants spécialisés IME – ITEP : 0.5 option D et 0.5 option B

Dispositif ressource pour les élèves à haut potentiel : 1

ULIS école : 1

Le 2nd degré public : 74 établissements

Les collèges publics : 21 165 élèves (- 170 par rapport à 2015)

SEGPA : 738 élèves (- 30 par rapport à 2015)

DIMA, ULIS et Dispositif Relais : 249 élèves

Le nombre prévisionnel moyen d'élèves par division en collège est de 24.52

Les lycées d'enseignement général et technologique publics :

- effectifs prévisionnels : 10 781 élèves (+ 234 par rapport à 2015)

Les lycées d'enseignement professionnel publics :

- effectifs prévisionnels : 3 802 élèves (+ 48 par rapport à 2015)

Au total, post-bac, BTS et formations complémentaires incluses, 38 396 élèves scolarisés dans le second degré public en Saône-et-Loire.

Au total, le département, de la première année de l'école maternelle aux classes préparatoires, accueille 83 956 élèves dans les établissements publics.

Les résultats des examens :

Diplôme National du Brevet (DNB), résultats provisoires 2016 :

	Saône-et-Loire	Académie	National
Admis	88.2 % (+ 0.8pts)	86.3 %	87.3 %

Baccalauréats, résultats provisoires 2016 :

Baccalauréat général	Saône-et-Loire	Académie	National
Série L	90.1% (-3.5 pts)	90.9%	91.2%
Série ES	93.6% (+ 0.9 pts)	92.8%	91.1%
Série S	92.7% (- 0.3pts)	90.9%	91.6%
Total	92.6% (- 0.4 pts)	91.4%	91.4%

	Saône-et-Loire	Académie	National
Baccalauréat technologique	91.4 % (+2 pts)	90.6 %	90.8%

	Saône-et-Loire	Académie	National
Baccalauréat professionnel	82.2% (+1 pt)	84.3%	82%

1. Un école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages

Une cohérence globale de l'école au collège

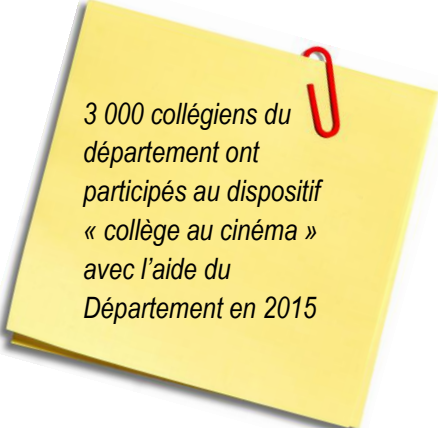
La priorité réaffirmée au premier degré

La réforme du collège

Le lycée poursuit son évolution

Le Plan numérique pour favoriser la généralisation des usages pédagogiques du numérique

Le parcours d'éducation artistique et culturelle : une éducation à l'art et par l'art pour tous les élèves



3 000 collégiens du département ont participé au dispositif « collège au cinéma » avec l'aide du Département en 2015

Zoom sur les dispositifs du 1^{er} degré : « scolarisation des moins de 3 ans » et « plus de maîtres que de classe » (PMQC)

Les **enjeux** : mieux comprendre les besoins des élèves par une scolarisation précoce et adaptée et par un traitement spécifique des difficultés liées à la maîtrise de la langue en cycle 2. Les **moyens** dans le département : 26 ETP (- de 3ans) et 29 ETP (PMQC), recrutés sur profil en adéquation avec le projet local.

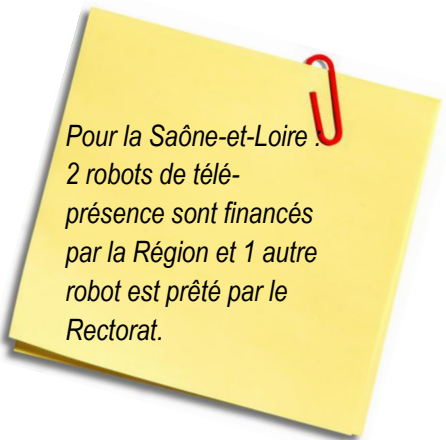
L'accompagnement et le pilotage : un IEN chargé de mission, un groupe d'appui à la pédagogie dédié, des outils et ressources spécifiques (site dédié, formations ...), une évaluation des dispositifs et des acquis des élèves.

Zoom sur le nouveau collège :

Avec pour ambition de mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à de nouvelles compétences et d'avoir un fonctionnement quotidien assoupli, le collège 2016 se caractérise par :

- Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- L'accompagnement personnalisé
- Le socle commun
- Les nouveaux programmes
- Le livret numérique
- La rénovation du diplôme national du brevet (DNB)

2. Une école inclusive pour la réussite de tous



Pour la Saône-et-Loire :
2 robots de télé-
présence sont financés
par la Région et 1 autre
robot est prêté par le
Rectorat.

Favoriser la réussite de chaque élève grâce à une orientation choisie et préparée

Lutter contre le décrochage scolaire et maintenir les jeunes en formation jusqu'à la qualification

Contribuer activement à la lutte contre les inégalités sociales

Accompagner la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Zoom sur le numérique au service des élèves du service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD) :

Le SAPAD accompagne les élèves exclus de l'école pour des raisons de santé. Ce dispositif repose historiquement sur la présence à domicile du ou des professeurs de l'élève malade.

De plus en plus, le numérique permet d'offrir une forme complémentaire d'accompagnement des élèves, ouvrant de nouvelles continuités scolaires et sociales, notamment grâce à des robots de télé-présence au service de l'élève malade. L'année dernière, une élève de terminale (bac sciences de l'ingénieur) qui a bénéficié de la mise à disposition d'un robot lui permettant d'assister aux travaux pratiques de Physique/Chimie a obtenu son baccalauréat avec une mention Bien.

Dès cette rentrée 2016, d'autres élèves vont pouvoir faire leur rentrée virtuelle avec des robots, malgré la maladie. Ils pourront alors eux-aussi accéder à des domaines de l'enseignement inaccessibles à domicile (travaux pratiques ...), profiter des bénéfices de l'apprentissage en groupe et ne pas être désocialisés.

Zoom sur la lutte contre le décrochage scolaire :

Le **Lycée de la Nouvelle Chance** de l'Académie de Dijon est un dispositif pédagogique au service du droit au retour à la formation initiale. Il a ouvert ses portes à la rentrée 2015 au lycée Hilaire de Chardonnet de Chalon-sur-Saône et accueille cette année une seconde promotion de 15 élèves. La vocation de ce dispositif est académique et porte sur les voies professionnelles, générales et technologiques.

L'opération nationale de la **semaine de la persévérance scolaire**, organisée l'année précédente dans le bassin Autun-Le Creusot-Montceau-les-Mines, sera organisée à l'échelle de tout le département cette année. La persévérance scolaire a pour but de prévenir le plus tôt possible le décrochage scolaire par le biais d'actions originales, en particulier dans le cadre des alliances éducatives avec tous les partenaires de l'Ecole (associations, mairies, centres sociaux...).

3. Un école qui fait vivre les valeurs de la République

Mobiliser le parcours citoyen au service des objectifs pédagogiques et éducatifs de l'École

Renforcer la transmission des valeurs de la République

Installer un cadre de vie apaisé qui met en confiance les élèves et les personnels



Zoom sur le CESC départemental :

Inscrit dans la loi, le CESC est une instance de réflexion et d'observation : mise en œuvre et évaluation d'un projet éducatif global cohérent en matière de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté, en appui sur des constats de terrain et sur une identification des besoins. Il est générateur de communication et fédérateur du partenariat : inter-catégorialité et travail en équipe pour un climat relationnel pacifié.

Il a 4 missions :

- **Citoyenneté** (le secourisme, la sécurité routière, l'inclusion scolaire, la laïcité, la parité, le développement durable ...)
- **Prévention de la violence** (le harcèlement, les discriminations, le décrochage scolaire, le climat scolaire ...)
- **Aide à la parentalité**
- **Santé et conduites à risques** (les addictions, la sexualité, l'hygiène, la nutrition, la souffrance psychique, le sommeil, le bruit ...).

Pour l'année 2016-2017, les priorités départementales s'organisent autour de **l'action sur le climat scolaire en prévenant le harcèlement et la pratique des jeux dangereux et l'aide aux parents à investir leur rôle de co-éducateur.**

Zoom sur :

Le **Parcours citoyen**, déjà organisé à Mâcon en 2015, permet de devenir un citoyen libre, éclairé et responsable. Il a notamment pour but d'apprendre à exposer une opinion dans un débat en respectant celle des autres, à respecter la loi dans une démocratie ainsi que les règles de vie en société et agir pour aider les autres. Cette action est articulée autour de la rencontre d'élus, des représentants de l'Etat, de bénévoles d'association, de fonctionnaires de police, de pompiers, d'anciens combattants ...

Le **Parcours éducatif de santé pour tous** les élèves permet à chaque collégien de se sentir bien dans son collège et dans sa vie. A travers la rencontre de professionnels de la santé et de membres d'associations qui agissent dans le domaine de la santé, il offre la possibilité aux élèves d'apprendre :

- à connaître et comprendre ce qui est bon pour la santé
- à respecter la santé des autres
- à pratiquer les gestes qui sauvent

Principales consignes

- ✓ Il est notamment demandé aux directeurs d'école de tenir des réunions de rentrée avec les parents d'élèves pour leur exposer les mesures de sécurité prises, et, dans les collèges et lycées, d'informer élèves et parents dès la rentrée sur le sujet.
- ✓ La sécurisation des espaces particulièrement vulnérables au sein des établissements doit faire l'objet de toutes les attentions, avec l'identification de travaux prioritaires à mettre en œuvre.
- ✓ Une attention particulière sera portée aux abords des écoles pour renforcer la surveillance sur la voie publique et éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- ✓ Dans le cadre de la prévention, 3 exercices seront organisés durant l'année scolaire, dont un avant la Toussaint, et l'un d'entre eux portant sur un attentat-intrusion ;
- ✓ Les académies devront tester l'envoi d'une alerte par SMS aux écoles et établissements le jour de la prérentrée ;
- ✓ Les cellules académiques de gestion de crise devront être opérationnelles avant la prérentrée et des correspondants destinés à intégrer les cellules de crise devront être identifiés ;
- ✓ Une sensibilisation aux gestes qui sauvent de tous les élèves en classe de 3ème et la formation au brevet de secouriste de tous les élèves délégués sera engagée pour améliorer les capacités de résilience, à savoir la capacité à ne pas se laisser surprendre et à avoir les bonnes réactions. Les modalités seront précisées avant la rentrée scolaire.
- ✓ Une formation aux mesures de sécurité à destination des chefs d'établissement stagiaires et des nouveaux directeurs d'école sera assurée tout au long de l'année. Des modules de formation à la gestion de crise seront également mis en œuvre auprès des personnels d'encadrement.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes extérieures
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 2 décembre 2015



Glossaire

CDEN : conseil départemental de l'Education Nationale

CTSD : comité technique spécial départemental

Enseignant référent : Interlocuteur privilégié des parents, l'enseignant référent fait le lien entre les familles et l'ensemble des professionnels qui gravitent autour de l'élève, tout au long de son parcours scolaire.

ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

ETP : équivalent temps plein

IEN : inspecteur de l'éducation nationale

IME : institut médico-éducatif

ITEP : instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

P/E : ratio donnant le nombre de postes d'enseignants (en équivalent temps plein) pour cent élèves

PEDT : Projet Educatif Territorial

Plus de maîtres que de classes : L'objectif premier est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire.

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

SAPAD : services d'assistance pédagogique à domicile

Scolarisation des moins de trois ans : Le développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école. La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle constitue une toute première étape de son parcours scolaire.

UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants